

## Qu'est-ce que la philanthropie familiale ?

Le terme « fondation familiale » n'est pas encadré juridiquement et n'a donc pas de définition légale. Le CFF définit la fondation familiale comme "une fondation créée par une ou plusieurs personnes privées au sein de laquelle le/les fondateur(s) ou des membres de sa/leur famille continuent à jouer un rôle de gestion et/ou de gouvernance"

La philanthropie familiale se caractérise par le don irrévocable, volontaire et désintéressé d'une famille ou personne privée en faveur d'une action d'intérêt général. A travers leur engagement philanthropique, les familles aspirent à accomplir un impact durable et positif sur la société.

La fondation permet à une famille ou un particulier de structurer, de formaliser et de pérenniser cette action philanthropique.

Le terme « fondation familiale » n'est pas encadré juridiquement et n'a donc pas de définition légale. La fondation reconnue d'utilité publique, la fondation abritée et le fonds de dotation sont les trois formes de fondations les plus adaptées pour la réalisation de ce type de projet. Le Centre Français des Fonds et Fondations définit la fondation familiale comme "une fondation créée par une ou plusieurs personnes privées au sein de laquelle le/les fondateur(s) ou des membres de sa/leur famille continuent à jouer un rôle de gestion et/ou de gouvernance".

La philanthropie permet souvent de rassembler les membres d'une famille autour d'un projet commun, loin des différents qui peuvent apparaître dans la conduite de l'entreprise familiale ou dans la gestion du patrimoine familial et de sa transmission. La fondation familiale peut parfois constituer un véritable outil de cohésion familiale, mais de nombreuses autres raisons peuvent pousser des individus ou des familles à s'engager dans ce sens :

- Possibilité de s'engager personnellement
- Réunir la famille autour d'une cause, fédérer les intérêts et trouver un terrain d'entente
- Créer un héritage durable, confirmer et transmettre des valeurs entre les générations
- Atteindre un but commun
- Etc.

S'appuyant sur une étude menée par la Chaire Philanthropie de l'ESSEC depuis 2012, on estime qu'il existe environ 300 fondations familiales représentant 2,5 milliards d'actifs et 165 millions d'euros distribués annuellement. Ces fondations sont pour la grande majorité (80%) distributives.

A titre de comparaison, aux Etats-Unis, on compte environ 40 000 fondations familiales soit une pour 8 000 habitants, à la différence de la France qui compterait une fondation familiale pour 200 000 habitants.